

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 46 (1998)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997
Autor: Bonnet, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1996 ET 1997

Par Charles Bonnet

INTRODUCTION

Ces deux dernières années ont vu se confirmer un fort ralentissement des travaux de construction comme de transformation des bâtiments médiévaux à Genève. Cette nouvelle situation a naturellement diminué la pression sur le patrimoine archéologique et il est devenu possible de mettre en place une meilleure gestion des vestiges et des monuments. Malgré les restrictions budgétaires, le Service cantonal d'archéologie a poursuivi ses activités de terrain par des interventions de sauvegarde et des recherches à plus long terme. Une fois encore, nous pouvons relever la diversité des découvertes effectuées et constater ainsi la richesse du passé genevois.

Pour préparer une réflexion utile au nouvel archéologue cantonal (nommé le 1^{er} avril 1998) et aux membres du Service, un bilan des résultats obtenus durant les trente dernières années a été présenté lors d'un colloque tenu en septembre dernier. Cette réunion offrit l'opportunité de convier nos collègues suisses et étrangers des régions voisines, dont l'expérience permet des comparaisons tout à fait constructives. La publication des actes et d'un inventaire de certaines fouilles, liées aux édifices religieux du canton, montre la qualité des échanges et la nécessité de réfléchir au futur de notre discipline¹.

La société change aujourd'hui ses points de repère et il importe que, durant cette période de mutations, l'archéologue fournisse une image du passé qui puisse fonctionner dans le mouvement de l'histoire. Les valeurs acquises et les leçons que l'on peut en tirer doivent être mises à disposition du public sans tendre forcément à figer l'évolution. L'ambiguïté devant laquelle se trouvent placés les responsables est la suivante: d'une part il faut conserver les murs anciens et préserver les traces des hommes en sous-sol, d'autre part il est indispensable de rendre cet héritage vivant en l'intégrant aux modifications du cadre de vie. On doit tenir compte aussi du monde virtuel produit par l'informatique, qui prend tant de force alors que l'on sait que le «faux vieux» entre dans un système de consommation terriblement dangereux pour notre approche. Enfin, la démarche archéologique fondée sur un travail de qualité et des objectifs scientifiques bien élaborés se justifie pleinement si elle prépare aussi la documentation pour les prochaines générations.

Alors que le Service cantonal d'archéologie est passé sous la direction de Jean Terrier, il m'est agréable de relever tout ce que je dois à une équipe qui m'a suivi depuis tant d'années. L'amitié régissant notre collaboration a permis de mener à bien des programmes de recherches passionnants mais aussi de mise en valeur, avec plusieurs sites aménagés et des expositions auxquels s'ajoutent de nombreuses publications. Le développement important de nos activités a été rendu possible grâce à la participation de chacun. En exprimant ma reconnaissance, je suis persuadé que ce dynamisme se confirmera par d'autres études et d'autres découvertes puisque cette collaboration pourra se maintenir dans la continuité.

Il me paraît également nécessaire de rappeler ce que nous devons aux magistrats qui se sont succédé à la tête du Département des travaux publics et de celui de l'aménagement, de l'équipement et du logement. Tous ont manifesté leur intérêt pour les projets et les interventions en cours. Nous pouvons souligner ainsi le soutien de M. Philippe Joye et, depuis quelques mois, de M. Laurent Moutinot, comme celui de nos collègues de la Direction du patrimoine et des sites et de son responsable, M. Pierre Baertschi. Rappelons encore le rôle de la Commission des monuments, de la nature et des sites qui souvent complète notre information.

Il n'est pas possible de dire ici tout ce que m'a apporté une expérience de trente ans sur les sites archéologiques genevois. La liste des personnes dévouées à notre cause est longue; elles méritent aussi toute ma gratitude.



La suite de l'étude du site de la Cathédrale Saint-Pierre dépend des dégagements effectués pour compléter le parcours au nord. Grâce aux stratigraphies très représentatives dans ce secteur, les couches de l'occupation antique se distinguent parfaitement. Quant à la voirie ainsi repérée, elle permet de lire toute l'organisation du quartier que l'on peut analyser avec les différentes phases de l'urbanisation.

A la limite du front oriental des fortifications de la cité, l'étude de l'ancienne prison de Saint-Antoine, effectuée à l'occasion de sa restauration, complète la connaissance des états successifs du système de défense de Genève. Certes,



1.
Plan des voies antiques dans le quartier de la cathédrale (Dessin: A. Peillex)

les énormes fondations établies au XVIII^e siècle n'ont guère laissé d'espace; cependant, les vestiges en place sont de grand intérêt.

La continuité qu'il a été si souvent possible de démontrer au cours des trois dernières décennies est également remarquable dans la *pars urbana* de la villa romaine du Parc de La Grange. Les remaniements du Bas-Empire sont la preuve de vastes réalisations, bientôt suivies par une série de transformations. A la fin du haut Moyen Age, l'emploi de puissantes charpentes de bois témoigne des reconstructions de la résidence. En zone rurale, l'élaboration du résultat des fouilles de Vuillonnet apporte un éclairage remarquable sur les fondations d'époque carolingienne. Là encore, l'étude de l'architecture en bois ouvre d'intéressantes perspectives².

LA VILLE

Rive gauche

Cathédrale Saint-Pierre, rue du Cloître
(Coord. 500.440/117.460, alt. 400 m)

Nous avons montré dans la dernière chronique³ l'importance stratigraphique du terrain sous la cour, ou jardin nord, à l'est de la rue du Cloître. Les couches en place fixent la chronologie des constructions qui, ailleurs, n'ont pas été dégagées en profondeur. Les étapes les plus anciennes de l'occupation sur la colline sont représentées par des strates riches en matériel archéologique, qui apportent une bonne information pour l'ensemble des vestiges dès l'époque de La Tène D1. Nous pouvons profiter aussi de l'étude du parcellaire et plus particulièrement des voies principales retrouvées ces dernières années (fig. 1).

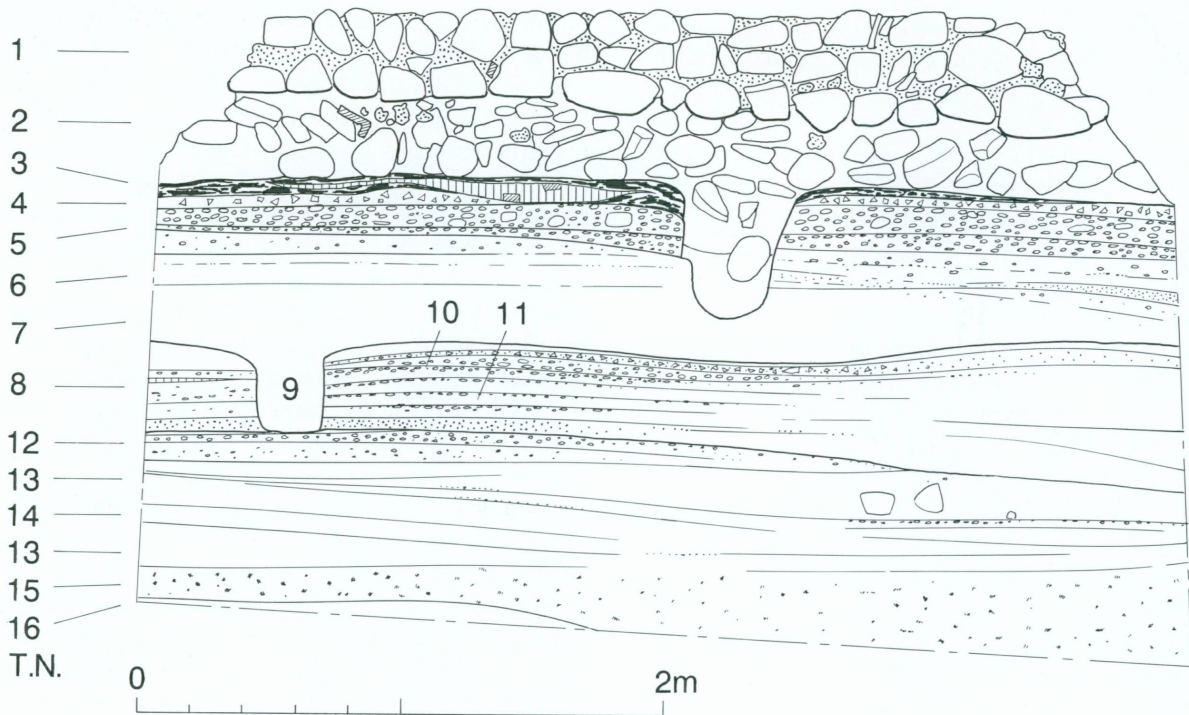
Le *decumanus* qui traverse la ville haute dans le sens est-ouest, est aujourd'hui encore marqué dans le tissu urbain. Dès les environs de 100 avant J.-C., il devient un passage obligé donnant accès à plusieurs rues secondaires. Une de celles-ci suit le bord oriental de la place de la Taconnerie et se trouve reliée à une voie en biais dont le tracé s'infléchit vers l'ouest, sous la Cour Saint-Pierre. Il y a ainsi dans ce quartier trois voies en direction du lac qui se maintiennent jusqu'à la fin du Haut Empire, car on doit ajouter le *cardo* dont l'axe a été restitué après les fouilles de la rue de l'Hôtel-de-Ville⁴. Perpendiculaire à ce réseau, une rue est-ouest peut également être retracée le long d'une résidence établie vraisemblablement assez tôt sur un emplacement privilégié dominant le port et permettant de suivre le trafic du pont sur le Rhône.

Au sud de la résidence, les voies dessinent un triangle de 60-70 m de côté et l'urbanisation, de part et d'autre de celles-ci, suit des axes différents qui varient d'une époque à l'autre. Si, à l'orient, la voie nord-sud détermine une première implantation qui se maintient à la période augustéenne, la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. voit se modifier son tracé qui se déplace quelque peu vers l'ouest. La rue en biais, de l'autre côté, conserve le même axe jusqu'à la fin du Haut Empire, mais curieusement elle ne paraît pas participer à l'orientation générale. C'est en effet le petit lieu de culte et le quartier situé directement au nord qui restituent un parcellaire sans doute lié à la topographie de la colline; les différences sont déjà perceptibles vers 100 avant J.-C.

La datation des premières installations de l'homme à l'emplacement de la ville haute a été discutée bien souvent depuis plusieurs générations. Les sables et les graviers morainiques sont recouverts par une couche oxydée témoignant de l'apparition de végétaux après le retrait glaciaire. Nous avons retrouvé dans ce sol quelques tessons de caractère protohistorique mais il n'a pas été possible de placer chronologiquement ce matériel d'ailleurs peu abondant. Les deux tombes évoquées dans cette chronique (voir la prison de Saint-Antoine) sont également difficiles à dater avec précision. En revanche, mêlé à la surface du terrain oxydé et surtout à des strates qui le recouvrent, un matériel archéologique important a pu être inventorié. Il permet d'établir une chronologie plus exacte (fig. 2).

Si la voie nord-sud est bien délimitée à son extrémité reconstruite côté lac, il n'existe pas, au début, de tracé clair d'un passage perpendiculaire. Cependant, les couches les plus anciennes sont constituées souvent de niveaux compactés appartenant à des cours ou un axe de circulation. Ces niveaux, alternés avec de la terre fine de couleur grise ou avec une terre humifère contenant du bois carbonisé, appartiennent à la période de La Tène D1, entre 150 et 100 avant J.-C. (stratigraphie 15-16) et entre 120 et 80 avant J.-C. (str. 13-14-15).

Dans ces premiers horizons, cinq monnaies gauloises, très rares à Genève, ont été découvertes en 1997 et 1998; à défaut de pouvoir les dater avec précision, on proposera de les rattacher au II^e siècle avant J.-C. (pour une d'entre elles, M 1007, voir *infra* « Les trouvailles monétaires 1996-1997 » par Matteo Campagnolo). Deux objets exceptionnels appartiennent à la même période: il s'agit d'un fragment de bracelet en verre teinté en bleu et d'un « épéron de chasse » (fig. 3). Ce dernier est comparable à un exemplaire d'Alésia; on en connaît aussi chez les Trévires où ils ont été inventoriés dans des tombes aristocratiques⁵. Pour compléter l'analyse des couches, l'inventaire systématique de la céramique,



2.
 La stratigraphie de la cour nord de la cathédrale (Dessins: A. Peillex)
 1-2. XII^e siècle 3-5. I^{er}-V^e siècles 6-7. I^{er} siècle 7-10. 0/50 après J.-C. 11-12. 40/0 avant J.-C. 13-15. 120/80 avant J.-C.
 15-16. 150/100 avant J.-C.

effectué par M. Marc-André Haldimann, fournit de nombreuses précisions qu'il n'est pas possible de présenter ici de manière détaillée⁶.

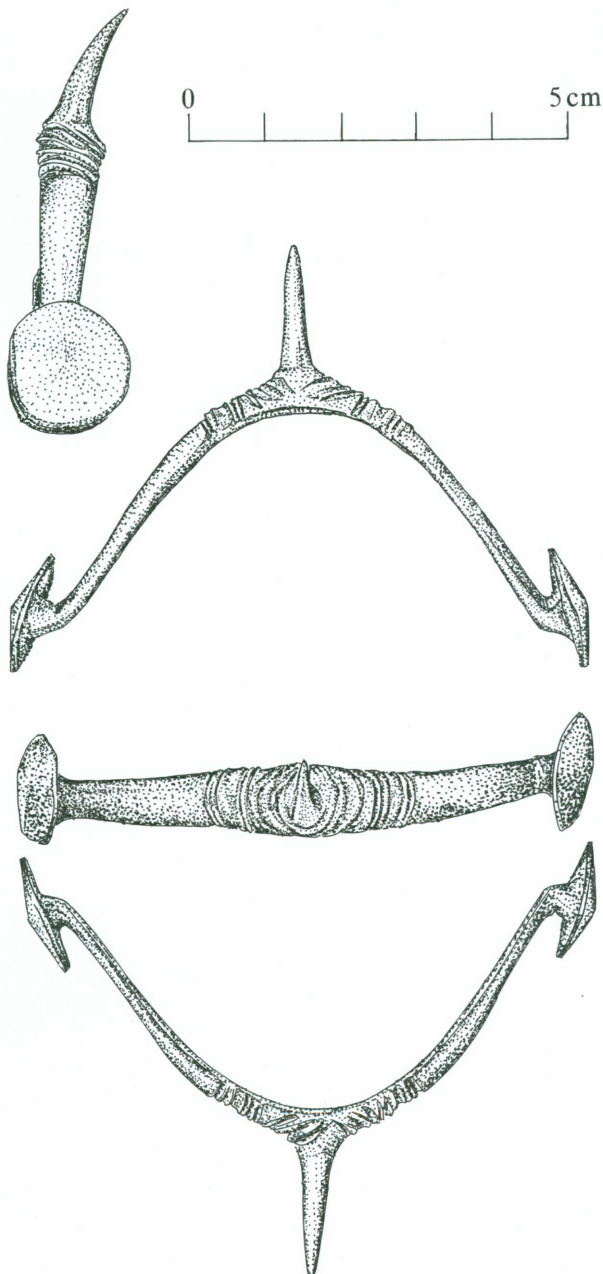
Si l'on fait le résumé des données statistiques qui concernent les deux premiers horizons, représentés respectivement par 745 et 1545 tessons, une datation de La Tène D1 paraît incontestable. En rapport avec les connaissances acquises, ce résultat permet de remonter des environs de 100 à 80 avant J.-C. les dates habituellement admises, à une période antérieure ou contemporaine de l'établissement du port après la conquête du pays des Allobroges par les Romains (122-120 avant J.-C.)⁷. Signalons dans l'horizon 1 (str. 15-16) la présence d'une amphore Dressel 1 et d'imitations de céramique campanienne Lamboglia 5 et 36, alors que l'Horizon 2 (str. 13-15) se caractérise par l'amphore Dressel 1 de Létanie qui apparaît à la fin du II^e siècle avant J.-C., d'un plat Lamboglia 5/7 d'Italie et d'un plat rouge pompéien attesté à Yverdon en 82 avant J.-C.

La voirie est plus claire encore pour les niveaux 11 et 12 de la stratigraphie. La surface du gravier est mieux organisée et l'on discerne les ornières laissées par les chars. Cet horizon 3 (str. 11-12) est à placer de 40 avant J.-C. au début de notre

ère. A partir des 505 tessons retenus, on constate surtout l'omniprésence des bols de Roanne et l'apparition de plats pompéiens à parois tronconiques. Notons la part importante du mobilier résiduel compris entre 120 et 50 avant J.-C., ce qui paraît logique compte tenu des recharges nécessaires pour la surélévation d'une rue.

L'horizon 4 (str. 7-10) se caractérise par un remblai argileux scellant les complexes et par un niveau de destruction dû à un incendie des édifices voisins. On peut considérer que ces bâtiments sont édifiés à l'époque augustéenne et qu'ils sont détruits par le feu entre 30 et 50 après J.-C. Les 505 tessons étudiés font apparaître les plats Haltern 1b en sigillée arrétine et les plats pompéiens tronconiques ou à bord horizontal cannelé.

Les horizons postérieurs ont déjà été étudiés en 1995. On retrouve dans la stratigraphie (6-7) des tessons Drag. 27 et Drag. 36 qui placent ces couches après 60, époque qui est aussi celle de la construction des premières fondations en pierre. La voie souvent restaurée appartient aux périodes couvrant la fin du I^{er} jusqu'au IV^e siècle (str. 5-3) avec un remblai du V^e siècle. Les murs d'un bâtiment roman recouvrent ensuite les derniers niveaux en place.



3.
«Eperon de chasse» (Dessin: Fr. Plojoux)

Rue de l'Evêché 1 – Escaliers et murs médiévaux
(Coord. 500.400/117.520, alt. 396 m)

Lors de la création d'un ascenseur au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue de l'Evêché 1, une profonde excavation a été effectuée sous le contrôle d'Alain Peillex entre juin et septembre 1997. Les marches de l'escalier menant à deux niveaux de caves voûtées de brique ont été dégagées. Ces caves, condamnées lors des transformations de l'immeuble entre 1726 et 1837, donnaient au nord sur une cour dominant le passage de Monnetier et étaient engagées au sud dans les remblais antiques observés en 1991 sous la cour Saint-Pierre. Ces vestiges confirment dans ce secteur la forte rupture de pente du terrain morainique de la colline.

Le fond de fouille, qui se situait à 7 mètres au-dessous du niveau de la cour, a permis de suivre, du côté est, une structure arrondie appartenant vraisemblablement à un puits. En utilisant une barre à mine, nous avons reconnu en profondeur des ruissellements appartenant à la nappe phréatique; il n'a pas été possible d'attribuer à ces résurgences une provenance qui puisse être associée aux sources du nord de la Ville Haute.

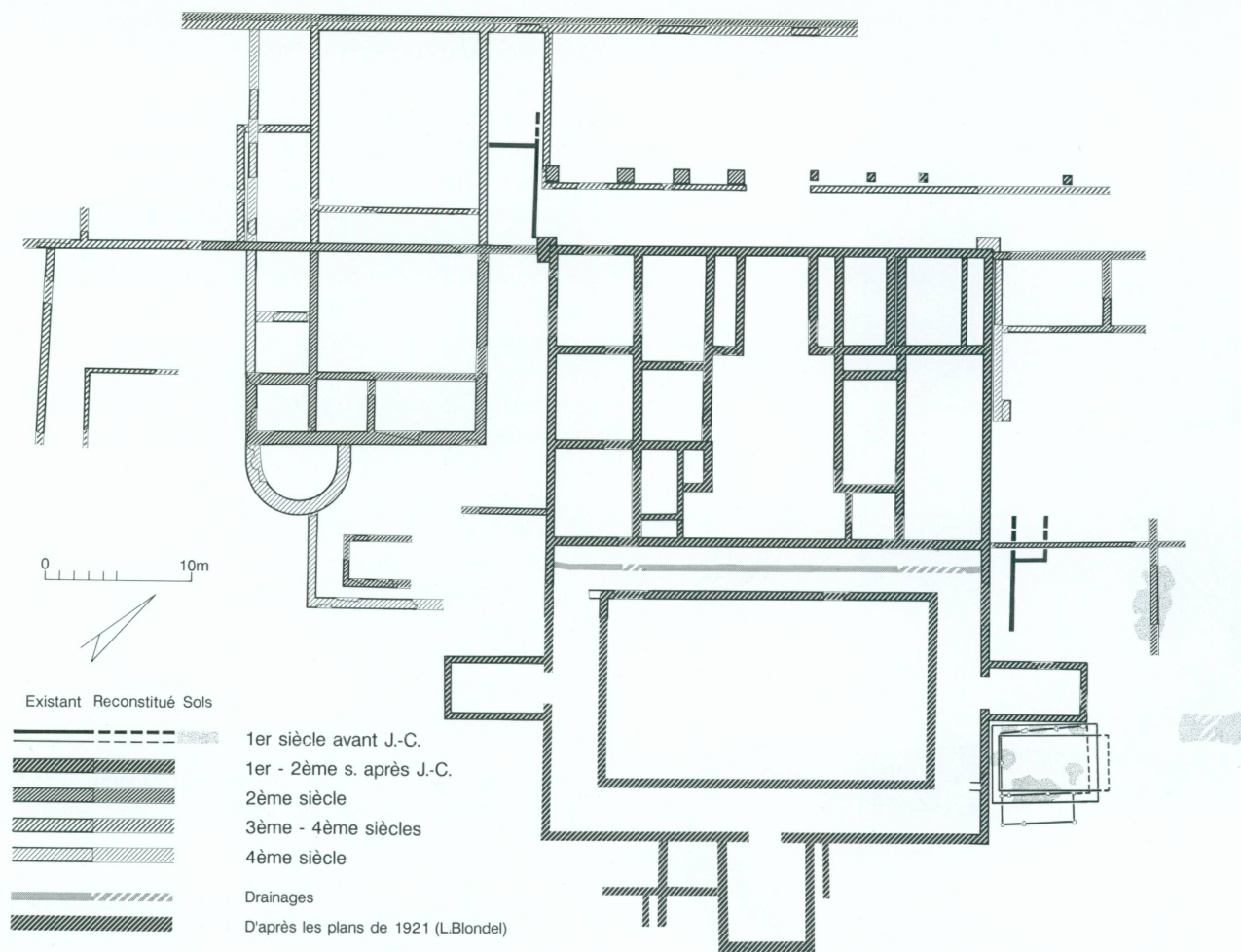
Rue de la Boulangerie 6 – Ouvertures médiévales
(Coord. 500.200/117.520, alt. 399 m)

Alain Peillex a observé, à l'occasion de la transformation d'un garage au rez-de-chaussée, un mur ancien situé à 8,50 m en retrait par rapport à la façade actuelle de l'immeuble de la rue de la Boulangerie 6. Le décrépissage de cette paroi, mené du 10 au 12 mars 1996, a mis au jour une porte et une arcade appareillée en blocs de grès molassique. Les ouvertures doivent appartenir au XIV^e siècle.

Parc de La Grange – Villa et voie gallo-romaines – Villa du Bas-Empire – Habitations médiévales et maison de maître
(Coord. 500.050/117.870, alt. 397 – 400 m)

Les recherches se sont développées dans la *pars urbana* de la villa du Parc de La Grange où avait été découvert un établissement du II^e siècle avant J.-C. Des fossés parallèles comblés durant l'époque de La Tène D1 semblent définir l'implantation d'un habitat assez vaste, qui se maintiendra durant les périodes suivantes (césarienne et augustéenne); on observe les reconstructions successives de bâtiments sur sablières basses avec parfois des solins maçonnés. Cependant, l'emploi de poteaux est également attesté⁸.

Le plan de la villa, qui occupe à partir de la première moitié du I^{er} siècle un large espace, avait déjà été partiellement reconnu par Louis Blondel mais les phases des fondations maçonnées n'avaient pas toutes été interprétées. Cet édifice



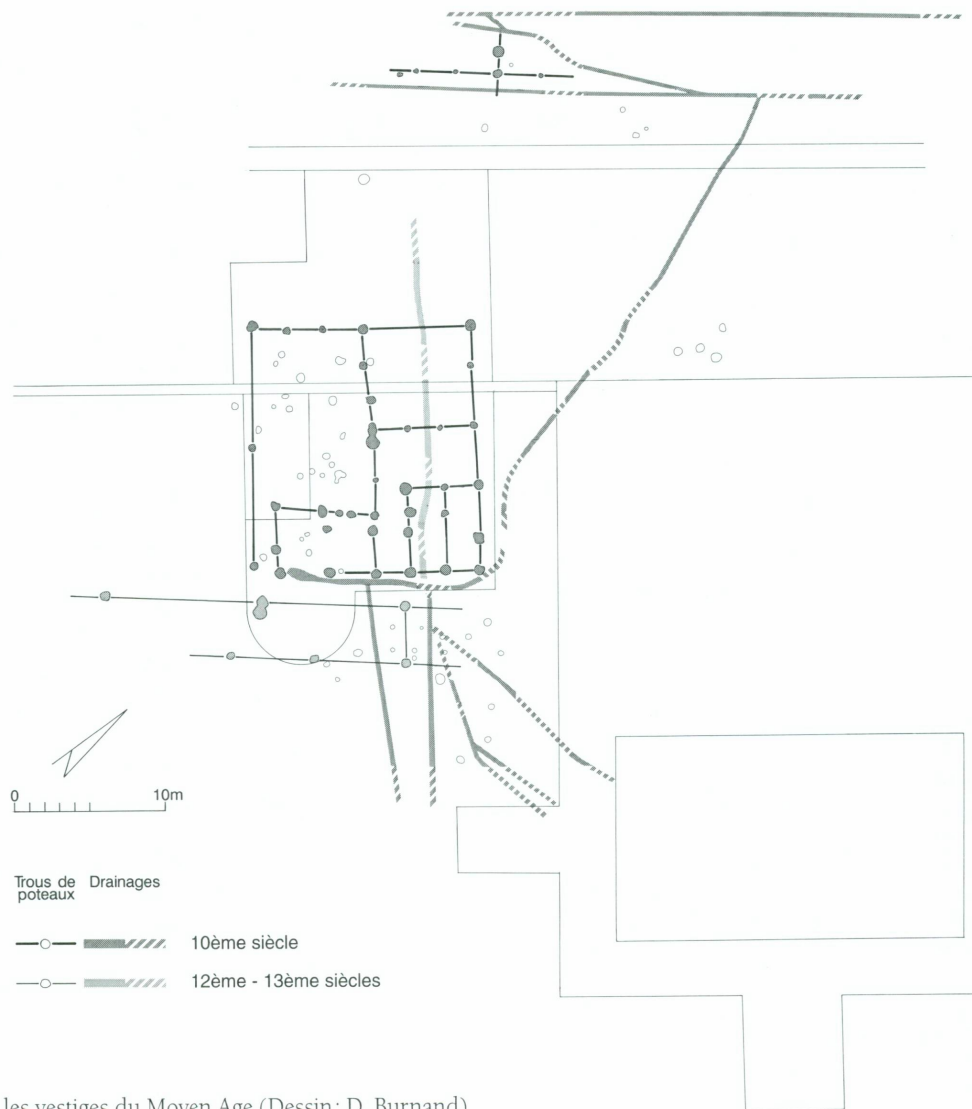
4.
Plan de la villa du Parc de La Grange (Dessin: D. Burnand)

résidentiel est fort bien construit sur une surface rectangulaire de 40 par 30 m. Si le péristyle a pu être délimité de manière précise, l'aile méridionale, aujourd'hui dans un secteur boisé, n'a pas été de nouveau dégagée. Côté lac, l'organisation des pièces de part et d'autre d'un espace central allongé paraît cohérente. Plusieurs escaliers permettaient d'accéder à l'étage qui devait être très spacieux. La façade nord était bordée par un portique, modifié à la fin du I^{er} ou au II^e siècle (fig. 4).

La documentation est ainsi complétée⁹; il reste à déchiffrer les états d'un chantier compliqué par plusieurs reprises des murs, sans doute nécessaires aux transformations de l'étage. C'est vraisemblablement du Bas-Empire qu'il faut dater une restructuration du portique nord dont les retours encadrent une terrasse. La résidence sera alors agrandie par des bâtiments annexes qui se développent de chaque côté en tenant compte de salles antérieures du II^e et du III^e siècle.

Les travaux effectués après le passage des Alamans donnent néanmoins une nouvelle ampleur à la *pars urbana*.

A l'ouest, l'ensemble architectural s'étend tout le long du quadrilatère de la villa et du portique. Une abside de 5 m d'ouverture flanque une construction presque carrée se prolongeant par une petite pièce. Les fondations puissantes pourraient être assez anciennes; l'abside vient s'adosser plus tard au corps du bâtiment et à sa petite annexe, qui est alors allongée. On peut s'interroger sur les fonctions de cette aile de la résidence, placée très près d'un autre groupe de constructions que Louis Blondel a interprété comme des thermes. Relevons que les premières assises de l'abside étaient posées sur des pieux consolidant le sol naturel de gravier: c'est une technique que l'on emploie souvent au Bas-Empire. Cette précaution montre que la statique de la structure méritait un effort particulier, mais l'état de conservation n'a pas permis de reconnaître un éventuel bassin.



5. Parc de La Grange - les vestiges du Moyen Age (Dessin: D. Burnand)

Les agrandissements de cette aile envahissent le terrain disponible tout autour. Durant les décapages, plus de 150 petits bronzes des IV^e-V^e siècles ont été inventoriés dans ce même secteur. Les annexes et les cours de grandes dimensions font partie de cette phase d'une occupation qui se poursuit encore au VI^e siècle, si l'on en juge par les rares tessons de céramique. Nous n'avons pas de témoins chronologiques appartenant à la fin de l'époque mérovingienne ou à la période carolingienne. Toutefois, le site a certainement continué à être utilisé pour l'habitat.

Les vestiges du début du Moyen Age appartiennent aux restes d'un impressionnant bâtiment en bois. Les trous de poteaux plantés témoignent d'un plan carré de 15 par 16 m. Ces trous ont un diamètre de 0,50 à 0,80 m, ils sont distants

de 2,50 et 4 m. On distingue un cloisonnement à l'intérieur de l'ensemble, il devait donc exister plusieurs pièces. Une protection contre les eaux de surface est restituée par des drains constitués de tranchées comblées avec des pierres roulées ou des fragments de tuiles et de matériaux divers. Certains de ces drains se rattachent à la partie centrale du péristyle romain abandonné, ce qui fait penser qu'il y avait sans doute à cet endroit une autre habitation: on peut donc relever la continuité étonnante marquant la résidence. Les mêmes tracés servant à l'évacuation des eaux passent autour de la grande construction en bois puis, traversant la terrasse du portique nord, l'un des drains rejoint d'autres structures en bois situées en contrebas. Une longue annexe a peut-être servi d'étable ou de local agricole (fig. 5).

La fouille des trous de poteaux a livré plusieurs tessons de grands vases à fond bombé et bord en bandeau, datés habituellement de la fin du X^e et du XI^e siècle. Deux deniers frappés au X^e siècle (voir M 169), à Orbe, confirment bien la datation de la céramique grise. Sans vouloir comparer en l'état ce bâtiment qui vient d'être découvert, on peut signaler dans la région quelques exemples significatifs ayant un type de construction assez semblable¹⁰. Ajoutons encore que ce grand bâtiment est sans doute élargi au sud, ou reconstruit, car d'autres trous de poteaux associés à un matériel plus tardif (céramique vernissée des XIII^e-XIV^e siècles) ont été repérés. Les écoulements d'eau sont alors modifiés et un large drain passe au travers de l'édifice du début du Moyen Âge.



Un collecteur d'eaux pluviales ayant été creusé le long de la route de Frontenex et sous le parc de La Grange, à l'ouest du chantier de fouilles, M. G. Zoller a suivi l'excavation et fait de nombreuses observations. A une quarantaine de mètres au sud de la villa sont apparus plusieurs niveaux compactés, constitués avec du gravier ou des épaisseurs de fragments de tuiles. Il s'agit de la voie romaine dont le tracé peut être fixé avec exactitude le long des limites du parc, sous la route de Frontenex.

A l'ouest de la maison de la famille Lullin, acquise en 1800 par François Favre et léguée à la Ville de Genève par William Favre en 1917, ont été mis au jour des murs d'environ un mètre d'épaisseur. Quelques fragments de carreaux de poêle vernissés du XVI^e-XVII^e siècle datent les vestiges d'une habitation quadrangulaire qui se trouvait à l'extrémité de l'allée d'entrée, côté route de Frontenex, encore utilisée de nos jours. Elle est signalée comme maison-tour et a été démolie vers 1730.

Pont de l'Île – Pieu conservé au Musée du Vieux Genève
(Coord. 499.960/117.930, alt. 369 m)

Lors des transformations du quai Turretini en 1932-1937, Louis Blondel avait découvert une tête du pont sur le Rhône¹¹. Une des poutres, se terminant en fourche, fut alors conservée au Musée d'art et d'histoire. A l'occasion de son déplacement au Centre d'iconographie genevoise, une analyse dendrochronologique a permis de préciser sa datation. Cette pièce de chêne n'est pas romaine, comme le pensait l'archéologue, puisque la séquence de 110 ans est à placer entre les années 1237 et 1346. Les cernes d'aubier manquent à l'échantillon mais on peut situer la date d'abattage aux environs de 1376¹². L'étude entreprise en 1986 dans le lit du Rhône est ainsi complétée¹³ et le tracé d'un pont médiéval confirmé¹⁴.

Ancienne prison de Saint-Antoine – La Discipline de l'Hôpital général – Vestiges romains – Fortifications médiévales – Tours de la rue Maurice – Bâtiment du XVIII^e siècle
(Coord. 500.57/117.370, alt. 400 m)

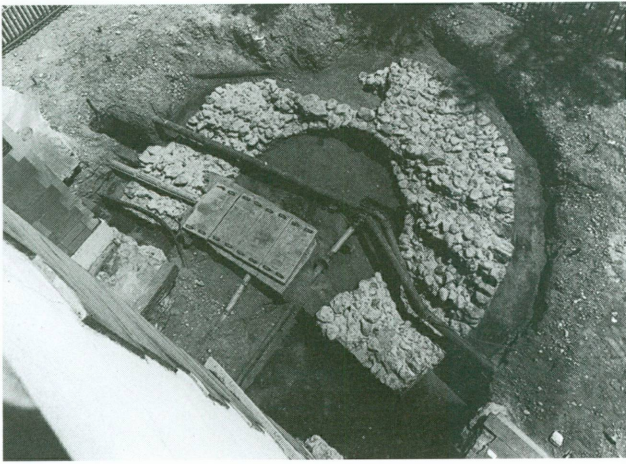
La restauration de l'ancienne prison de Saint-Antoine complète le vaste chantier effectué pour l'aménagement du « quartier de la justice ». Après les fouilles de la cour centrale¹⁵, d'autres travaux ont également touché la promenade voisine pour la construction d'un parking¹⁶. C'est dire que nos connaissances ont progressé et que la nouvelle étape apporte un complément utile aux recherches menées depuis plusieurs années¹⁷. Les dégagements en profondeur concernent les couches archéologiques encore conservées entre les massifs de fondations et les canalisations de la prison. Toutefois, d'autres décapages sont prévus dans la cour sud-est où la surface ouverte sera assez importante.

Une tombe, dont la fosse est antérieure aux niveaux augustéens, semble appartenir à une des premières phases de l'occupation humaine sur la colline. L'individu, âgé de 18 à 22 ans, a été inhumé en position assise. Deux autres sépultures du même genre ont fait l'objet d'une étude détaillée à Avenches par P. Moinat¹⁸ qui a aussi fouillé notre squelette. Ces deux sujets étaient proches du sanctuaire de la Grange des Dîmes. Mentionnons encore une tombe en décubitus dorsal qui avait été retrouvée sous la terrasse de l'immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville 12, à Genève; sa datation, contemporaine de La Tène D2 ou un peu plus ancienne¹⁹, correspond sans doute à la phase d'inhumation en position assise.

Les couches antiques retrouvées à Saint-Antoine ont livré du matériel céramique avec des tessons de campanienne et d'amphores datés de 150 à 100 avant notre ère. Les premiers aménagements semblent scellés par un mobilier plus tardif (100-70 avant J.-C.) alors que le remplissage de fosses fournit des datations allant jusqu'à l'époque augustéenne.

Il faut probablement rattacher les restes d'un bassin à la grande habitation voisine dont le péristyle était décoré de splendides fresques. En effet, des fragments peints de qualité identique ont été inventoriés ainsi que de l'argile verdâtre présente dans les fosses de destruction du péristyle. L'ensemble résidentiel paraît abandonné durant le règne de Néron. Un bâtiment postérieur n'est restitué que par un seul mur fragmentaire.

On remarque sous le côté sud-est de la prison une forte rupture de pente. Il s'agit d'un fossé qui doit avoir été comblé au XVI^e siècle, lors des travaux effectués pour la construction des fortifications bastionnées. La poursuite des fouilles permettra de dire si le fossé est anthropique dès l'origine ou



6.
Fondations d'une tour du XIV^e siècle au débouché de la rue Maurice

si la topographie de la colline et du plateau a favorisé cette formation. Il paraît clair qu'au début du Moyen Âge on utilise cette dénivellation pour établir une enceinte de la cité qui sera désignée sous le nom de Marcossey, mais on peut assurer la présence d'une muraille antérieure au XIV^e siècle.

Lors des dernières étapes du chantier du parking de Saint-Antoine, nous avons dégagé, au débouché de la rue Maurice, les vestiges des fondations de deux tours superposées. Il a donc été possible de compléter les observations effectuées par Louis Blondel en 1940 à une cinquantaine de mètres vers le nord, là où se trouvaient les restes de la tour Vertier²⁰. Un segment des murailles de la ville a pu être attribué au XII^e siècle alors que les fondements de la première tour sont un peu plus tardifs, cette dernière ayant été vraisemblablement reconstruite au XIV^e siècle. L'enceinte marque le tracé primitif de la fortification de Marcossey, son épaisseur de quelque 0,90 m seulement semble démontrer qu'elle appartient à l'époque romane²¹ (fig. 6).

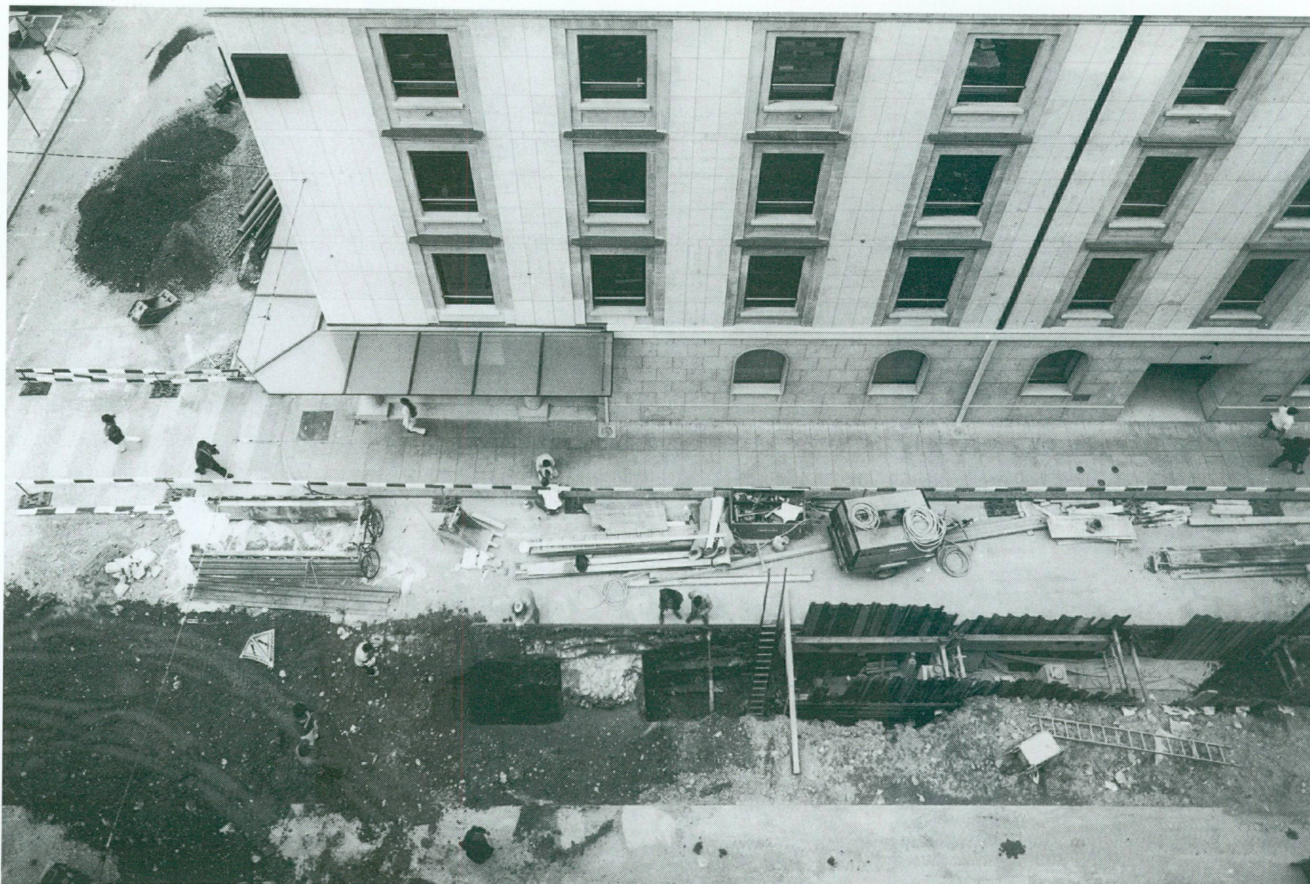
En tenant compte de ces observations, on peut restituer dans le prolongement, au-delà de la porte de Saint-Antoine qui s'ouvrait sur le faubourg de Saint-Victor, un segment du mur qui devait rejoindre la rue du Vieux-Collège²². Le dispositif des défenses de la porte, côté nord, comprenait un avant-corps qui a été reconnu en profondeur par une fondation arrondie de pierres sèches et, plus haut, par une puissante maçonnerie rectiligne s'appuyant à un mur relativement étroit, aujourd'hui totalement arasé. L'hypothèse

d'une enceinte du XII^e siècle passant au travers de ce secteur a souvent été évoquée mais il reste à en faire la preuve, même si de nouveaux arguments étayent son tracé et les reconstructions du XV^e siècle. C'est durant ces derniers travaux qu'un égout aux piédroits maçonnés et voûtés, en brique, traverse le terrain perpendiculairement à l'enceinte et marque son extrémité.

L'analyse architecturale de la prison de Saint-Antoine a permis de distinguer les maçonneries du XVIII^e siècle et celles des interventions de 1867. Les trois cachots installés en 1712 à la base des murs porteurs font partie du bâtiment d'origine. L'un d'eux, intégralement conservé, pourra être maintenu. Aux premier et deuxième étages, les arcs transversaux en anse de panier sont remarquables; cependant, pour des raisons statiques et de changement du programme architectural, ces arcs ont été très tôt étayés par un système de contreforts en bois et de poutres parallèles au mur pour soutenir le plancher des étages. Les ouvertures sont ensuite partiellement obturées à l'aide de blocs de grès molassique. Ces interventions sont à dater du 3 août 1713 déjà²³. Lors des travaux de 1867, les bouchons sont repris pour ménager des portes conduisant aux cellules. Le troisième étage, qui date d'après l'incendie de 1773, présente encore de nombreux éléments du bâtiment restauré, malgré les fortes modifications de structure qui seront provoquées par la décision de transformer l'édifice en prison pénitentiaire (1866).

Quai de la Poste – rue du Stand – Fortifications – Bastion de Hollande
(Coord. 499.875/117.750, alt. 378.00 m)

Au cours des travaux préparatoires précédant la mise en place du tram 16, le Service cantonal d'archéologie est intervenu à plusieurs reprises dans le périmètre du chantier dont l'emprise englobait notamment le bastion de Hollande, aménagé au XVII^e siècle²⁴. En septembre 1996, lors du remplacement d'un important collecteur au quai de la Poste, un segment du mur d'escarpe de la face nord du bastion et l'un de ses contreforts internes ont été mis au jour et dessinés dans le détail; peu après, le mur de contrescarpe était à son tour partiellement dégagé. En juillet 1997, à l'angle de la rue du Stand et de la Corraterie, un autre collecteur a traversé (lors d'une phase de chantier continu en travail diurne et nocturne) la courtine de la fortification du XVI^e siècle. Celle-ci a été observée et relevée, de même qu'une galerie de mines couverte par un coffrage de bois; perpendiculaire à la courtine, cette installation souterraine présentait une bifurcation en direction du Rhône. Relevons que l'extrémité de ce passage, dont aucun exemple n'était jusqu'alors connu dans ce secteur, avait déjà été détruite, voilà quelques années, lors de l'aménagement de la galerie technique.



7.
Rue du Stand. Vue générale du chantier, avec le parement interne du bastion de Hollande et l'un des contreforts

Rue de la Corraterie, une intervention analogue, sur le tracé supposé de l'enceinte du XIII^e siècle, a été suivie attentivement, mais aucun vestige de cette époque, ou antérieur, n'a été observé.

Durant les premières semaines de septembre, les travaux en profondeur se sont poursuivis rue du Stand, notamment le long de la galerie technique. Le parement externe de la façade sud du bastion de Hollande, recouvert d'un enduit, a alors été repéré; cependant, la maçonnerie, coupée en biais par la tranchée, est apparue anormalement large (6 m) et il est probable que le mur était doté à cet endroit d'un autre contrefort interne situé près de la jonction entre la face et le flanc du bastion; il n'a pas été possible de vérifier cette relation car les palplanches et le collecteur, posés avant la fin de notre intervention, ont compromis la vision d'ensemble de ce secteur. La partie interne du massif était d'autre part déjà endommagée par une canalisation d'eau (fig. 7).

Les étapes suivantes de ce travail ont permis d'observer l'apparition, dans la tranchée, du parement interne du flanc

sud du bastion, élevé sur deux ressauts de fondation et doté de quatre contreforts. L'angle formé par la liaison entre le bastion et la courtine a également été reconnu près de la jonction entre la rue du Stand et la rue de Hollande. L'alignement de ces maçonneries a été relevé, puis repéré par le Cadastre²⁵.

LES AUTRES COMMUNES

Rive droite. Secteur Rhône-Lac

Russin – Temple et presbytère
(Coord. 490.660/118.700, alt. 486 m)

Les recherches menées au cours de l'été et de l'automne 1996 puis au début de l'année 1997 ont été dirigées par Gérard Deuber. Sa présentation des résultats dans ce tome de *Genava* apporte de nombreuses précisions à notre analyse²⁶. Les environs de l'église et le presbytère sont beaucoup mieux reconnus et confirment l'intérêt de ce petit prieuré.



8.
La maison Argand à Versoix

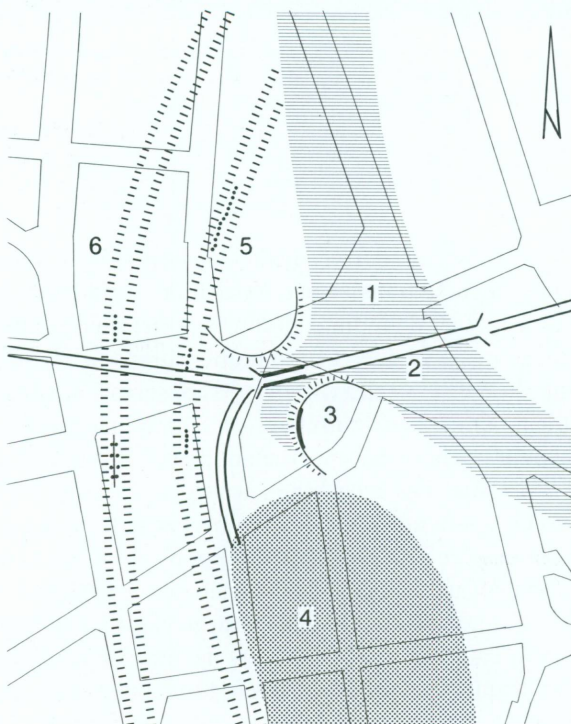
Versoix. Chemin Ami-Argand 4 – Ancienne distillerie de kirsch – Route romaine ?
(Coord. 501.840/126.875, alt. 387 m)

De juin à septembre 1997, plusieurs membres du Service cantonal d'archéologie sont intervenus dans la « maison Argand », à Versoix, pour une analyse du bâti et des fouilles²⁷. Gérard Deuber a pris la responsabilité du chantier et prépare la publication des résultats. De larges décapages ont montré qu'une voie soigneusement aménagée passait au sud, le long de cette maison. En profondeur, les couches de terre battue et compactée, garnies de gravier, avaient conservé les traces laissées par les roues des chars. Si cet aménagement ressemble beaucoup aux voies antiques qui, bien souvent, ont subi de fréquentes restaurations, nous n'avons pas pu dater les vestiges faute de matériel.

La riche documentation recueillie dans cette dépendance agricole, bientôt transformée en distillerie industrielle, retrace les étapes d'un projet destiné à porter un coup fatal à l'image de la Genève économique durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Un état de conservation remarquable a permis de comprendre les techniques mises en place pour ce complexe appartenant à une industrie régionale naissante. Les recherches archéologiques et historiques en cours nous incitent à renvoyer le lecteur à un premier dossier déjà élaboré²⁸. Contentons-nous de noter que l'analyse archéologique de ces bâtiments, relativement tardifs, a été d'une grande utilité puisqu'elle a fait prendre conscience aux autorités de Versoix de tout l'intérêt de cet ensemble qui sera sans doute aménagé à l'intention du public (fig. 8).



9.
Le fossé de la rue des Allobroges



RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-LAC

Hermance. 6, rue du Midi – Habitation médiévale
(Coord. 507.925/128.525, alt. 376 m)

En octobre 1997, l'analyse des parois d'une ancienne maison adossée à l'enceinte du Bourg-d'en-Bas, à Hermance, a permis d'observer les nombreuses modifications d'un mas que l'on pouvait rattacher au XVI^e siècle. En fait, plusieurs états du bâtiment font apparaître en premier lieu deux bâtiments séparés par une cour qu'il faut vraisemblablement dater de la fondation du Bourg. Ils sont ensuite réunis puis surélevés; enfin, sans doute au XV^e siècle, l'ensemble est agrandi et la façade est reconstruite²⁹.

Rive gauche. Secteur Arve-Rhône

Rue des Allobroges 4, Place d'Armes 21 (ancienne usine Bell) – Alignement de pieux antiques
(Coord. 499.37/116.50, alt. 375,50 m)

Deux nouvelles séries de pieux ont été mises au jour à Carouge, à 3,50 m de profondeur, dans le terrain morainique, au niveau de la nappe phréatique. Lors des terrassements effectués rue des Allobroges 4 (à l'emplacement de l'ancienne usine à gaz et d'une école) pour la construction d'un complexe scolaire, un alignement de pieux a pu être suivi sur plusieurs dizaines de mètres. Il s'agit d'une palissade marquant le fond d'un fossé prolongeant un aménagement du même genre que celui qui a été retrouvé en 1981 à la place d'Armes³⁰ (fig. 9).

On a observé le tracé du fossé à l'est des pieux, où est apparu un limon noir bien visible dans le gravier. Les poteaux de chêne étaient taillés en pointe, le mieux conservé avait 2,40 m de longueur avec un diamètre de 0,23 m. La frange phréatique a laissé des traces sur les pieux: son amplitude devait atteindre un maximum de 0,80 m. Les dix échantillons retenus pour une analyse dendrochronologique forment un ensemble très homogène, la présence du dernier cerne de croissance des bois permet d'assurer un abattage en automne et hiver 73-74 après J.-C., un seul pieu au printemps 80³¹. Une excellente collaboration s'est instaurée avec l'Atelier d'architecture 3L SA et M. Ph. Sautier, de l'entreprise Induni³².

10.
Pont antique de Carouge. Plan de situation (Dessin: A. Peillex)

1. Arve
2. Pont antique
3. Protection des berges ou massif d'une porte
4. Agglomération antique
5. Fossé intérieur
6. Fossé extérieur

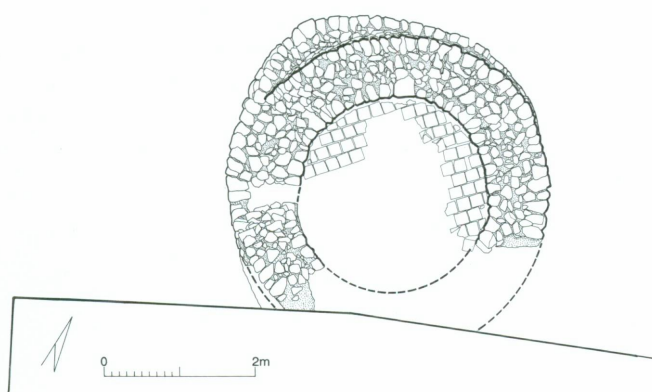
La seconde intervention a eu lieu à l'emplacement de l'ancienne usine Bell, place d'Armes 21. C'est l'entreprise Baume & C¹⁶ qui nous a contactés lors du terrassement, en septembre 1997. Alain Peillex a pu étudier 12 pieux de chêne conservés sur une longueur de 1,70 m, dont le diamètre était de 0,20 m. Ils étaient enfoncés dans un limon argileux gris-beige correspondant aux alluvions de l'Arve. L'alignement dessinait un arrondi de 25 m de longueur, les poteaux étant placés en quart de cercle selon un rayon d'environ 30 m (fig. 10).

Pour essayer de comprendre les méandres de l'Arve dans ce secteur et restituer la topographie du site à l'époque romaine, des analyses palynologiques et géologiques ont été effectuées³³, de manière aussi à compléter les données chronologiques³⁴. Proche de la tête de pont reconnue sous l'Auberge du Cheval-Blanc³⁵, ce nouvel ensemble de pieux légèrement postérieur appartient sans doute à une protection des berges et peut-être à la base d'un corps monumental créé pour une porte. La datation du pont aux environs de 100 avant J.-C. est complétée par cet important dispositif d'époque augustéenne (6 échantillons sont à placer vers 5 avant J.-C., un seul aux environs de 15 avant J.-C.). Peu à peu, le système de défense de Carouge se précise et l'enquête montre bien le développement des fortifications établies après la conquête romaine. Il est donc essentiel que ces découvertes nous soient signalées, comme cela a été le cas pour ces chantiers³⁶.

Grand-Lancy – Maison de la Tour – Habitation du XVIII^e siècle

(Coord. 498.510/116.110, alt. 385 m)

De profondes transformations ont été engagées dans le jardin ou verger au nord et à l'est de la maison de la Tour (rampe du Pont-Rouge, 6); une nouvelle étude des fondations de la tourelle d'escalier et des sondages ont montré



11. Grand-Lancy. Plan détaillé de la tourelle de la Maison de la Tour

que la parcelle avait été complètement remaniée au XVIII^e siècle. Après l'analyse très complète de Louis Blondel³⁷, nous pensons retrouver les traces d'occupation autour de la maison forte. Malheureusement, les restitutions proposées d'après le plan Grenier de 1710 ne peuvent être précises; seules des canalisations et un plan détaillé des bases de la tourelle complètent ce dossier (fig. 11). Les aménagements du verger des XVIII^e et XIX^e siècles ont été également relevés³⁸.

Notes:

- 1 *Autour de l'église*, Colloque international de Genève, 5-6 septembre 1997; *Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1967-1997, Patrimoine et architecture*, cahier 3, Département des travaux publics et de l'énergie, Direction du patrimoine, août 1997, pp. 3-47; *Actes du Colloque international de Genève* (à paraître)
- 2 J. TERRIER, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex*, thèse présentée à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève, Département d'anthropologie et d'écologie, septembre 1997 (dactyl.)
- 3 Ch. BONNET, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995», *Genava*, n.s., t. XLIV, 1996, pp. 26-30
- 4 *Ibid.*, pp. 30-32
- 5 Communication de M. Gilbert Kaenel que nous remercions pour l'identification de cet objet.
- 6 Rapport de M.-A. HALDIMANN, *Evolution chronologique des vestiges de la Cour nord* (29.05.1998)
- 7 Ch. BONNET et al., «Les premiers ports de Genève», *Archéologie suisse*, 12.1989.1, pp. 2-24
- 8 M.-A. HALDIMANN et G. ZOLLER, «Genève GE, Parc de La Grange, Chronique archéologique 1996», *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, vol. 80, 1997, pp. 246-247; Ch. BONNET, «Chronique [...] 1994 et 1995», *op. cit.*, pp. 33-34
- 9 Le chantier a été organisé par MM. M.-A. Haldimann, G. Zoller et D. Burnand. Des visites régulières des fouilles ont permis au public de suivre les progrès de l'enquête alors que des panneaux explicatifs en donnent les principaux résultats.
- 10 Voir, pour les éléments généraux, une étude exhaustive récente: M. COLARDELLE et E. VERDEL, «Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle», *Documents d'archéologie française*, 40, Paris, 1993; voir aussi Ch. BONNET, «Les églises en bois du haut Moyen Age d'après les recherches archéologiques», dans: *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du Congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994, 1997*, pp. 217-236
- 11 L. BLONDEL, «L'emplacement du pont de César sur le Rhône à Genève», *Genava*, t. XVI, 1938, pp. 105-115
- 12 C. ORCEL, A. ORCEL, J. TERCIER, *Rapport d'expertise dendrochronologique*, LRD 96/R 4143, 25.6.1996
- 13 Ch. BONNET, «Chronique [...] 1986 et 1987», *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, p. 50
- 14 Les dragages du bras droit du Rhône, Quai des Moulins, (hivers 1986-1987 et 1987-1988) ont permis de récolter 389 échantillons qui ont été analysés. Les plus anciennes phases d'abattage sont à situer en 1406, puis 1429, 1444 et

1493, d'autres encore jusqu'au XVII^e siècle pour le chêne. A partir du XVIII^e siècle, le sapin blanc ou l'épicéa sont fréquents. *Analyse dendrochronologique du bois provenant du Quai des Moulins à Genève*, LRD 8/R 2201

- 15 Ch. BONNET, «Chronique [...] 1986 et 1987», *op. cit.*, pp. 49-50; ID., «Chronique [...] 1988 et 1989», *Genava*, n.s., t. XXX-VIII, 1990, pp. 9-11; ID., «Chronique [...] 1990 et 1991», *Genava*, n.s., t. XL, 1992, p. 8
- 16 J. TERRIER, *Le parking de Saint-Antoine à Genève, Découvertes archéologiques*, Service cantonal d'archéologie, Genève, avril 1996; Ch. BONNET, «Chronique [...] 1992 et 1993», *Genava*, n.s., t. XLII, 1994, pp. 34-35; ID., «Chronique [...] 1994 et 1995», *op. cit.*, pp. 32-33
- 17 Ch. BONNET, Ph. BROILLET, J. BUJARD, J. TERRIER «Le canton de Genève», dans: *Stadt- und Landmauern*, Bd 2, *Stadtmauern in der Schweiz*, Katalogue, Darstellungen, ETH, Zurich, 1996, pp. 127-147
- 18 P. MOINAT, «Deux inhumations en position assise à Avenches», *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 35.1993, pp. 5-12
- 19 Ch. BONNET, «Chronique [...] 1988 et 1989», *op. cit.*, p. 11.
- 20 L. BLONDEL, «Chronique [...] 1940», *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 84-85; Ch. BONNET *et al.*, *Stadt- und Landmauern...*, *op. cit.*, pp. 134-135
- 21 Ces travaux ont été dirigés par Jean Terrier qui a bénéficié de l'aide de M^{mes} I. Plan et E. Ramjoué. Les fouilles ont été effectuées de mai à août 1996.
- 22 L. BLONDEL, «Chronique [...] 1935», *Genava*, t. XIV, 1936, pp. 45-46
- 23 Communication de M^{me} I. Brunier
- 24 Nous remercions les responsables du projet pour leur compréhension et l'aide qu'ils nous ont apportée. Les interventions sur le chantier, suivi par M^{me} B. Privati, ont nécessité la participation de plusieurs membres du Service: MM. D. Burnand, G. Deuber, M.-A. Haldimann, A. Peillex et J. Terrier.
- 25 Nos remerciements s'adressent également au Service du Cadastre pour son aide toujours précieuse.
- 26 Ch. BONNET, «L'église du prieuré de Russin», *Genava*, n.s., t. XIX, 1971, pp. 5-109
- 27 M^{mes} Fr. Plojoux et M. Joguïn ont participé à ce chantier.
- 28 G. DEUBER, B. FROMMEL *et al.*, *Versoix, ancienne maison Ferrier, chemin Ami-Argand 4*, Documents du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Direction du patrimoine et des sites, janvier 1998
- 29 M. D. Burnand a dirigé cette intervention et organisé la documentation avec l'aide de MM. G. Deuber et A. Peillex.
- 30 Ch. BONNET, «Chronique [...] 1980 et 1981», *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, pp. 19-25
- 31 LRD 96/R 4126
- 32 L'intervention de notre Service a eu lieu du 29 mars au 1^{er} avril 1996, elle a été effectuée par M^{me} B. Privati et M. A. Peillex.
- 33 L. MARAMBAT et L. VAN DER PLAETSEN, ARCHÉOLABS réf. ARC 97/R 1972P + 6
- 34 LRD 97/R 4370
- 35 Ch. BONNET, «Chronique [...] 1980 et 1981», *op. cit.*, pp. 23-25
- 36 Nos remerciements s'adressent aussi à M. Blanc, entreprise K. Steiner SA, et à MM. Gelly et Garette.
- 37 L. BLONDEL, *La tour de Lancy. Histoire d'un domaine pendant six siècles*, Genève, 1924, pp. 5-85
- 38 Le chantier a été suivi par M^{me} M. Joguïn et MM. D. Burnand et A. Peillex

Crédit photographique :

Photo J.-B. Sevette, Genève: fig 6, 7

Photo M. Delley, Genève: fig. 8

Photo Service cantonal d'archéologie, Genève: fig. 9